



Bienvenue aux porteurs de projets

Adresse de connexion à l'extranet du Ministère (logiciel de suivi de projets) :

<http://extranet.fetedelascience.fr>

Si vous n'avez encore créé de compte sur les précédents sites Internet du Ministère, créez un compte en cliquant sur «**S'inscrire**».

Connectez-vous en renseignant **votre adresse email** ainsi que le **mot de passe** utilisés lors de la création du compte. N'hésitez pas à utiliser le lien «**mot de passe oublié**».

Une fois cette démarche accomplie, merci de bien prendre connaissance de ce qui suit sur le fonctionnement de cet extranet des projets.

Pour tout problème rencontré lors de l'accès à votre compte ou lors du suivi de vos projets sur ce site, vous pouvez contacter Cyril.Martin@emf.ccsti.eu ou Stephanie.Brunet@emf.ccsti.eu au 05.49.50.33.00

Remarque : **merci de ne pas utiliser les rubriques suivantes de l'extranet** (elles ne seront pas traitées) :

- « *commande de support de communication* » : nous vous fournissons un lien spécifique
- « *demande de budgets* » : elles doivent être faites par écrit (formulaire papier à retourner).

--

Renseignements

Cyril Martin & Stéphanie Brunet - Espace Mendès France

05 49 50 33 00 - <http://maison-des-sciences.org>

ORGANISATION DE LA FETE DE LA SCIENCE

Pour le porteur de projet, la Fête de la science peut revêtir différentes propositions :

LES MANIFESTATIONS

Les manifestations sont des projets qui ne sont pas intégrés dans un *village des sciences* ou une *opération d'envergure*. Cela peut-être un cycle de conférences organisé par une association, un spectacle ou une animation par exemple et qui se déroulent dans une école, un laboratoire, une salle de conférence, un cinéma...

Dans cet extranet : le porteur de projet crée sa manifestation et les actions qui lui sont rattachées. Le coordinateur régional intervient pour contrôler, aider, puis labelliser la manifestation.

LE VILLAGE DES SCIENCES

Le *village des sciences* rassemble dans un même lieu des espaces ou stands de démonstrations, de rencontres, d'expositions... Les villages des sciences se déploient au cœur de votre ville, sous des chapiteaux, des tentes ou des pagodes.

Dans cet extranet : c'est le coordinateur régional qui crée les villages des sciences. Le porteur de projet y soumet, lui, une ou des action(s). Contactez votre coordinateur si vous souhaitez créer un village des sciences.

L'OPERATION D'ENVERGURE

L'opération d'envergure est une balade scientifique : elle permet aux visiteurs de parcourir différents sites durant plusieurs jours sur un même thème scientifique et à travers toute sa région. Elle propose une programmation diversifiée dans des laboratoires de recherche publics et industriels, des sites muséographiques ou naturels qui sillonnent une région, un département ou une ville.

Dans cet extranet : c'est le coordinateur régional qui crée les opérations d'envergure. Le porteur de projet y soumet, lui, une ou des action(s). Contactez votre coordinateur si vous souhaitez créer une opération d'envergure.

A PROPOS DE L'ESTAMPILLE "OPERATION PHARE"

Certains projets sont estampillés "Opération phare". Ce label valorise et promet des projets nouveaux ou originaux.

Une manifestation est estampillée "Opération phare" par le coordinateur régional uniquement.

PROJET ET ACTION :

DEUX TERMES ESSENTIELS POUR LES FORMULAIRES

Avant de remplir les formulaires, il est essentiel de bien comprendre ce que revêtent les termes "**Projet**" et "**Action**".

- Un **projet** est un dispositif qui regroupe une ou plusieurs action(s). Un projet peut être :

- * une manifestation (à une ou plusieurs actions),
- * un village des sciences,
- * une opération d'envergure.

- Une **action** correspond à une animation/conférence/exposition etc... intégrée dans un **projet**.

Une action peut être :

- * une animation, un stand, etc. intégrée dans un village des sciences,
- * une animation, une visite de labo, etc., intégrée dans une opération d'envergure,
- * une animation, une conférence, etc. intégrée dans une manifestation.

EN RESUME, VOUS POUVEZ :

- créer un projet de type "Manifestation" et sa ou ses action(s),
- créer une action dans un village des sciences,
- créer une action dans une opération d'envergure.

Je veux créer une manifestation (ou Projet) :
le formulaire pas à pas

1/ Je déroule le menu "Créer un projet" puis je clique dans la sous rubrique "Créer une fiche projet".

2/ Je remplis mon projet "manifestation" et **l'enregistre**.

3/ Je peux alors créer une ou plusieurs actions pour ce projet ou créer un nouveau projet.



Je pourrais retrouver mon projet dans la rubrique "gérer les projets/actions".

JE VEUX CREER UNE ACTION : LE FORMULAIRE PAS A PAS

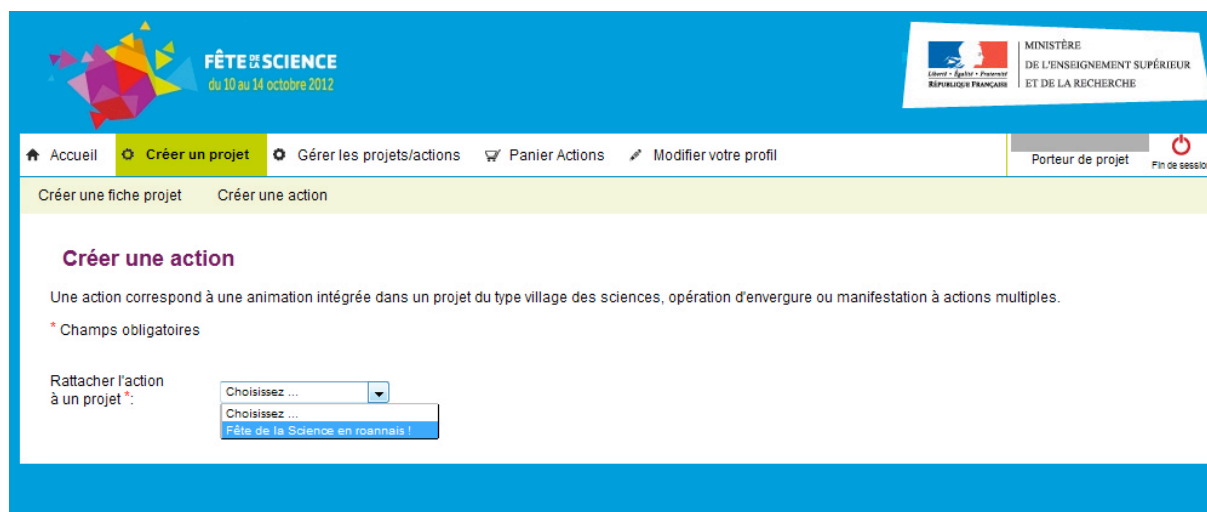
1/ Je viens de créer un projet, je peux maintenant créer mes actions.

2/ Pour créer une action ultérieurement, je déroulerai le menu "Créer un projet" puis je cliquerai dans la sous rubrique "Créer une action".



The screenshot shows the top navigation bar of the 'Fête de la Science' website. The header includes the event logo, dates (du 10 au 14 octobre 2012), and the logo of the Ministry of Higher Education and Research. The navigation menu contains: Accueil, Créer un projet (highlighted), Gérer les projets/actions, Panier Actions, and Modifier votre profil. A dropdown menu is open under 'Créer un projet', showing options: 'Créer une fiche projet' and 'Créer une action' (highlighted in a yellow box). Below the menu, the page content includes a list of links: 'Bienvenue aux porteurs de projets', 'Organisation de la Fête de la science', 'Projet et action : deux termes essentiels pour les formulaires', 'Je veux créer une action : le formulaire pas à pas', 'Je veux créer une manifestation : le formulaire pas à pas', and 'Aide concernant les difficultés rencontrées'. There is also a link to 'Télécharger ce mode d'emploi (format pdf)' and a section titled 'Bienvenue aux porteurs de projets'.

3/ J'ouvre la liste déroulante "Rattacher l'action à un projet" et je sélectionne le projet concerné (Ce champ déjà rempli si vous venez juste de créer un projet).



The screenshot shows the 'Créer une action' form. The header is identical to the previous screenshot. The navigation menu shows 'Créer une action' as the active page. The main content area is titled 'Créer une action' and includes the text: 'Une action correspond à une animation intégrée dans un projet du type village des sciences, opération d'envergure ou manifestation à actions multiples.' Below this, there is a note: '* Champs obligatoires'. The form includes a section 'Rattacher l'action à un projet :' with a dropdown menu. The dropdown menu is open, showing three options: 'Choisissez ...', 'Choisissez ...', and 'Fête de la Science en roannais !' (highlighted in blue).

4/ Je remplis mon formulaire et je l'enregistre autant de fois que je le souhaite.

5/ Je peux retrouver mon action dans la rubrique "gérer les projets/actions" :

- si je sélectionne "**Tous les projets**" dans la liste déroulante centrale, je retrouve le ou les projets que j'ai créé(s) ainsi que les actions qui y sont rattachées.
- si je sélectionne "**Toutes les actions**" dans la liste déroulante centrale, je retrouve toutes mes actions.
- **6/** Quand j'ai terminé la saisie de mon action, **je clique sur "Soumettre" en bas de mon formulaire** (ou voir 7/ *gestion du panier* pour tout soumettre en une seule fois). Le coordinateur a maintenant accès aux actions que j'ai créé. Sans cela, il n'a pas accès à ma liste d'actions.

7/ Gestion du **Panier Actions** : "**soumettre**" plusieurs actions, exporter mes données.

- Dans la rubrique "gérer les projets/actions", sélectionner "Toutes les actions"
- Je coche les actions à soumettre ou à exporter
- Je clique sur «Ajouter au panier les actions cochées»
- Je vais dans la rubrique «Panier Actions» pour voir les actions présentes dans mon panier
- Je sélectionne de nouveau les actions à soumettre ou à exporter (ou je clique sur "Tout cocher")
- je peux cliquer sur «Soumettre» **pour Soumettre les actions sélectionnées.**
- **je peux imprimer (exporter) ces actions au format Word** (ou PDF), pour préparer ma communication (presse, affiches, etc...)

8/ Explication des différents statuts des *actions*

Statut	Le Porteur de projet :	Le Coordinateur :
Initialisé (Bouton «enregistrer»)	peut modifier ses actions	ne voit pas mes actions et ne peut rien faire
Soumis (bouton «soumettre»)	ne peut pas modifier ses actions. Pour faire des modifications, il doit demander l'accès au Coordinateur	voit mes actions, peut les modifier et me «redonner la main» si nécessaire (<i>Retour au PP</i>)
Retour au PP	peut de nouveau modifier ses actions. Il faudra de nouveau cliquer sur «soumettre»	voit mes actions, mais ne peut pas les modifier
Labellisé (opération effectuée par le Coordinateur)	ne peut plus modifier ses actions. Les actions sont publiées sur le site Internet fetedelascience.fr	peut encore modifier mes actions (déjà publiées sur Internet), mais lui seul.